



OFFRE D'EMPLOI

Directrice générale

Directeur général

Description de l'organisation

La Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, dont le siège social est situé à Rivière-du-Loup, offre des services éducatifs auprès d'une clientèle jeune et adulte de plus de 7 000 élèves. Elle emploie plus de 1 000 personnes réparties dans 35 écoles d'enseignement primaire et secondaire et deux centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, en plus de son centre administratif et de son centre de service. Son budget annuel dépasse les 95 millions de dollars. Reconnue pour ses nombreux programmes pédagogiques et ses excellents résultats, la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup est également un partenaire reconnu et actif dans le développement socioéconomique de son territoire et de sa région.

Elle est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler le poste de directrice générale ou directeur général.

Nature de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil des commissaires, l'emploi de directrice générale ou de directeur général comporte la responsabilité totale de la gestion des activités, des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité ainsi que du suivi de l'exécution des décisions du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Exercer son autorité sur le personnel requis pour le fonctionnement de la commission;
- Participer aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, sans droit de vote;
- Diriger le Comité consultatif de gestion;
- Participer au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, si elle ou s'il n'a pas désigné une représentante ou un représentant.
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires du milieu.

La Commission scolaire est particulièrement à la recherche d'une personne capable de :

- Démontrer une vision stratégique, une capacité d'anticiper, d'identifier les stratégies et de projeter une perspective d'avenir, à partir d'une bonne lecture de l'environnement;
- Détenir un leadership mobilisateur, une capacité d'influencer les collaborateurs et les partenaires, donner une direction et un sens aux efforts communs;
- Donner suite au projet de loi no 105 en mettant en œuvre le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Susciter une réflexion critique dans les différents milieux sur la pédagogie. Consolider les communautés d'apprentissage professionnel (CAP) et les communautés de pratiques (COP) pour favoriser la concertation autour d'alignements pédagogiques communs;
- Communiquer clairement les défis, démontrer du courage managérial, de la rigueur dans les suivis, rechercher l'équité et favoriser une concertation des acteurs autour des choix à effectuer;
- Bâtir une équipe de gestion forte, solidaire, proactive et imputable. Mobiliser l'ensemble du personnel, accentuer la communication et les lieux de concertation. Identifier et attirer la relève, intégrer et développer les compétences, cultiver une approche de collaboration et d'amélioration continue dans les relations de travail;
- Travailler de concert avec les différents acteurs régionaux afin de construire des partenariats efficaces assurant des retombées maximales pour la commission scolaire et ses élèves;
- D'avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'une commission scolaire;
- Posséder une solide expérience dans le milieu de l'éducation et de la pédagogie.

Qualifications minimales requises

- Grade universitaire de deuxième cycle ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois (3) ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins 5 dans un emploi de cadre.

Rémunération et conditions de travail

Les conditions d'emploi et la rémunération sont celles prévues au document « Le règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires ».

Pour poser votre candidature

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature **au plus tard le 16 février 2018 16 h** à l'attention de :

Sélection Directrice générale / Directeur général
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
a/s Monsieur François Labbé, consultant pour la
Fédération des commissions scolaires du Québec

À l'adresse électronique suivante : **cdubois@fcsq.qc.ca** en vous assurant de la réception de votre courriel auprès de Madame Carole Dubois au 418 651-3220, poste 368.

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

La commission scolaire ne s'engage pas à retenir une candidature dans le cadre du présent affichage.

La commission scolaire remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.

La commission scolaire a une politique d'accès à l'égalité d'emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Elle invite les candidats en provenance de ces groupes à s'identifier lors du dépôt de leur candidature.

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront recevables aux fins du concours.